

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 13^e jour du mois d'août 2024 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Monsieur Benoit Chevalier, maire et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames, Gilles St-Amand, François Thibault, Benoit Gratton, Maxime Bétournay et Audrey Charron-Brosseau.

Madame Ginette Sheehy, conseillère est absente, (motif personnel).

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Benoit Chevalier, maire.

Monsieur Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2024

Monsieur Benoit Chevalier, maire, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions**
- 4. Suivi et adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Séance ordinaire 9 juillet 2024
- 5. Mot du maire et des conseillers**
- 6. Administration**
 - 6.1 Ratification des déboursés
 - 6.2 Offre de services – travaux de restauration Parc Ghyslaine et Frédéric Back
 - 6.3 Projet chaises des générations
 - 6.4 Demande de don de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut et inscription à la 11^e édition du souper de la fondation
 - 6.5 Demande de gestion du compte de carte de crédit Desjardins
 - 6.6 Offre des services – refonte du site web
- 7. Sécurité publique**
 - 7.1 Entente intermunicipale de fourniture de service de premiers répondants
- 8. Transport (travaux publics)**
 - 8.1 Engagement de Monsieur Alexandre Larrivée-Plante, comme responsable des travaux municipaux
 - 8.2 Demande de prix réserve de sable et sel chemin hiver 2024-2025
- 9. Hygiène (eau, matières résiduelles, environnement)**

- 9.1 Offre de services professionnels pour la fourniture et l'installation d'un système de dosage et d'analyse de chlore pour le réseau d'aqueduc
- 9.2 Branchement aqueduc rue Bellevue
- 10. Santé et bien-être**
 - 10.1
- 11. Urbanisme, Environnement et Développement**
 - 11.1
- 12. Loisirs et Culture**
 - 12.1 Renouveau de l'adhésion au PREL (partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides)
 - 12.2 Patinoire
 - 12.3 Festivités centenaire Frédéric Back
- 13. Varia**
 - 13.1 Autorisation de signature / Lettre de partage de la valeur de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec
 - 13.2 Élagage et abattage arbres terrain de tennis
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

RÉSOLUTION 166-24

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié ajout au varia du point 13.1 et 13.2.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION 167-24

4.1- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le greffier est exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2024, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2024 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 146-24 à 165-24 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

5- MOT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur Benoit Chevalier, maire remercie les employés des travaux publics pour les travaux réalisés sur le réseau routier à la suite des pluies diluviennes.

6- ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 168-24

6.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

Le greffier soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéro 12042 à 12071 inclusivement, pour un montant de 15 508.82\$, des comptes à payer au 13/08/2024 au montant de 13 545.75\$, des salaires numéro 500931 à 500974 inclusivement pour un montant de 27 119.44\$ ainsi que des prélèvements numéro 479 à 493 inclusivement pour un montant de 29 384.58\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
12042	2620-4271 Québec inc.	Réfrigérateur 3 portes vitrées	4 892.19\$
12043	Entreprise Patrice Perreault	Entretien des Terrains juillet 2024	1 567.90\$
12044	Lapierre Samuel	Frais déplacement	74.83\$
12045	Maurice-Trudel Karine	Frais déplacement	95.90\$
12046	Ménage Tremblant Net inc.	Entretien ménage hôtel de ville juillet 2024	1 600.45\$
12047	PG Solutions inc.	Contrat entretien et soutien des applications du 01/08/24 au 31/12/24 - Gestion fosses septiques Activation module gestion des fosses septiques	2 255.04\$
12048	Telus Healt (Canada) Ltd.	Mutuelle de prévention juillet 2024	93.56\$
12049	OBV RNPS	Adhésion 2024-2025	100.00\$
12050	Solution EBL inc.	Nettoyage et désinfection du réservoir d'eau potable	4 828.95\$
500931-500974	Employés	Salaires juillet 2024	27 119.44\$
TOTAUX CHÈQUES			42 628.26\$
479	Desjardins Sécurité financière	Assurance collective juillet 2024	3 814.72\$
480	RREMQ	Régime de retraite juin 2024	4 287.05\$
481	Poste Canada	Bulletin municipal juin 2024	84.29\$
482	Poste Canada	Avis ébullition préventif	31.58\$
483	Poste Canada	Avis ébullition	31.58\$
484	Bell Canada	Téléphone ordinateur eau potable	72.62\$
485	Bell Canada	Téléphone station de pompage	69.17\$
486	Bell Mobilité inc.	Cellulaires août 2024	208.19\$
487	Comité des Loisirs d'Huberdeau	Contribution camp de jour 2024 - inscriptions supplémentaires	1 800.00\$
488	Eurofin Environex	Analyses d'eau juin-juillet 2024	152.35\$
489	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location de poteaux juillet 2024	302.60\$
490	Ministère du Revenu du Québec	DAS juillet 2024	10 878.47\$
491	Receveur général du Canada	DAS juillet 2024	2 975.72\$
492	Receveur général du Canada	DAS juillet 2024	1 036.35\$

493	Énergies Sonic inc.	Essence, diesel	3 639.89\$
TOTAUX PRÉLÈVEMENTS			29 384.58\$
TOTAL			72 012.84\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
12051	Librairie Carpe Diem	Livres, certificats cadeaux, jeux de société	537.36\$
12052	Centre du Camion Galland Ltée	Inspection mécanique 6 roues	248.81\$
12053	Doyle Michael	Remb. achat - carte SD 16go	41.02\$
12054	Groupe Sécurité Commerciale S.A. inc.	Entretien annuel des extincteurs	361.60\$
12055	Hamster	Attaches 1", mallette d'artiste, papier à main, sacs à ordures	210.00\$
12056	J.-René Lafond	Ressort	334.59\$
12057	Laurentides Télécommunication	Installation câble pour wifi salle du conseil	344.92\$
12058	Machinerie Forget	Chaîne, remplacer pin penture et soudure réservoir hydraulique	915.11\$
12059	Maintenance en Plomberie Maurice Lagacé inc.	Réparer pompe à chlore	447.25\$
12060	Annulé		- \$
12061	Matériaux R. McLaughlin inc.	Manchons, retour palettes, manille, clés, asphalte froide top-mix, teinture, couvre-joint, mini point acier, bouteille propane, cadenas, ponceaux, peinture, plaque murale prise double, cadrage mdf, pin 1X6, clou, ampoule	4 269.91\$
12062	Illico	Impressions affiches	56.28\$
12063	Pièces d'Auto P.B. Gareau inc.	Huile	53.90\$
12064	Pilon & Ménard, Huissiers de Justice inc.	Remise documents	221.39\$
12065	Pompage Sanitaire 2000	Location toilette du 01/07/24 au 31/07/24 Vidange fosse scellée - 203, rue Principale	621.87\$
12066	Purolator inc.	Frais de transport	32.98\$
12067	Service Mécanique Denis Brosseau inc.	Réparations camion gmc sierra	394.19\$
12068	Tenaquip Limited	Gants de travail	117.96\$
12069	USD Global inc.	Frais de transport	68.99\$
12070	Annulé		- \$
12071	Visa Desjardins	Caméras, supports ajustables, cartes SD 16go, support papier, crème à café, carte épicerie, papier hygiénique, cadenas, inscriptions congrès FQM, billet souper fondation médicale, billets cadeau sentier des cimes, rouleaux, pinceaux, carte-cadeau, abonnement mensuel zoom, frais annuels, remise sur achats	4 267.62\$
TOTAL			13 545.75\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel, adjointe administrative.

RÉSOLUTION 169-24

6.2 OFFRE DE SERVICES - TRAVAUX DE RESTAURATION PARC GHYSLAINE-ET-FRÉDÉRIC-BACK

CONSIDÉRANT QU'en 2003 le conseil a donné un mandat pour aménager un parc (Parc des Rapides) à l'intersection de la rue principale et de la route 364;

CONSIDÉRANT QU' en 2014 le conseil a pris la décision de changer le nom du Parc des Rapides pour celui de Parc Ghyslaine-et-Frédéric-Back, en l'honneur de Monsieur Frédéric Back;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des journées de la culture le conseil entend commémorer le centenaire de Monsieur Frédéric Back;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de restauration sont requis au Parc Ghyslaine-et-Frédéric Back afin d'assurer la sécurité des usagers et que ces travaux doivent être exécutés avant les activités prévues lors des journées de la culture;

CONSIDÉRANT QU'une offre de services a été présentée par la compagnie Paysagistes Northland inc., pour la restauration des sentiers, l'ajout de poussière de pierre autour des tables et refaire une partie du belvédère du parc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu :

Que l'offre de services numéro 12415 au montant de 25 232.47\$ taxes incluses, reçue de Paysagistes Northland inc. en date du 9 juillet 2024 pour effectuer les travaux de restauration au Parc Ghyslaine-et-Frédéric-Back est acceptée.

Les crédits nécessaires au paiement de ces travaux seront pris à même le fond de parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 170-24

6.3 PROJET CHAISES DES GÉNÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil dans le cadre des journées commémoratives du centenaire de Frédéric Back, désire impliquer les jeunes de l'école primaire dans le projet « Chaises des générations », lequel projet consiste :

- Fabriquée par des enfants et placée autour des tables où se prennent les décisions, une Chaise des générations représente et porte la voix des enfants. Elle rappelle aux dirigeants et dirigeantes que leur futur se dessine à travers les décisions prises aujourd'hui. Elle permet en outre aux enfants qui la fabriquent d'exprimer leur potentiel créatif et d'influencer les décisions et actions des adultes en faveur d'un avenir durable.
- La Chaise des générations incarne la revendication phare de l'organisation Mères au front à l'égard des différents ordres de gouvernement. Nous demandons que toutes les décisions passent le crible de leurs impacts sur l'environnement afin de protéger l'avenir de nos enfants.

CONSIDÉRANT l'importance que M. Back accordait à l'éducation des jeunes, notamment sur des enjeux liés au développement durable et à la protection de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise la participation de la Municipalité d'Huberdeau au projet « Chaises des générations » et que les démarches soient faites afin que les jeunes de l'école l'Arc-en-ciel puissent remettre leur chaise lors de la séance du conseil du 8 octobre prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 171-24

6.4 DEMANDE DE DON DE LA FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES ET DES PAYS-D'EN-HAUT ET INSCRIPTION À LA 11^E ÉDITION DU SOUPER DE LA FONDATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau a reçu une invitation pour participer à la 11^e édition du souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut qui se déroulera le 23 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau a également reçu une demande de don de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a pour mission d'améliorer et de soutenir la santé et le bien-être de la population par l'acquisition et la modernisation d'équipements médicaux dans les établissements de santé de la MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ainsi que les municipalités de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil autorise l'inscription de Monsieur le maire, Benoit Chevalier au souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut au coût de 300\$.

Que le conseil autorise l'octroi d'un don de 0.25\$ par citoyen (selon le décret de la population 2024 : 866), soit un montant de 216.50\$.

Que le conseil autorise le paiement de ces dépenses pour un montant total de 516.50\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 172-24

6.5 DEMANDE DE GESTION DE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS

CONSIDÉRANT le remaniement des postes au sein de notre municipalité et la nomination d'un nouveau directeur général / secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que la Municipalité d'Huberdeau délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

Que la Municipalité d'Huberdeau soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

Que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

Que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisée à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des déléguées (personnes autorisées à gérer le compte) :

Titre ou poste :	Nom :	Date de naissance :
Directeur général et secrétaire-trésorier	Michael Doyle	06/05/1974
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe	Guylaine Maurice	23/12/1963
Adjointe administrative	Karine Maurice-Trudel	09/05/1987

Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 173-24

6.6 OFFRE DE SERVICES – REFONTE DU SITE WEB

CONSIDÉRANT QUE la dernière refonte du site web de la municipalité remonte à 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle refonte du site est requise afin d'actualiser et de rendre la modification de celui-ci plus facile par le personnel municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller François Thibault et résolu :

Que l'offre de services transmise le 10 juillet 2024 par Tramweb pour la refonte de notre site web pour un montant de 8 350\$ plus taxes est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION 174-24

7.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie Mont-Tremblant a fait parvenir un projet d'implantation d'un programme de premiers répondants niveau 2 pour les Municipalités de Montcalm et Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau désire adhérer à ce programme de premiers répondants et obtenir un projet d'entente finale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Huberdeau doit informer la Municipalité d'Arundel 3 mois avant la fin de l'entente présentement en vigueur de son désir de se retirer de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

De demander au Service de sécurité incendie Mont-Tremblant de nous transmettre un projet d'entente finale pour l'implantation d'un programme de premiers répondants niveau 2 pour les Municipalités de Montcalm et Huberdeau pour le début septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8- TRANSPORT (TRAVAUX PUBLICS)

RÉSOLUTION 175-24

8.1 ENGAGEMENT DE MONSIEUR ALEXANDRE LARRIVÉE-PLANTE COMME RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 155-24 le conseil a autorisé l'engagement d'un responsable des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a procédé à l'embauche de Monsieur Alexandre Larrivée-Plante et qu'il est entré en poste le 29 juillet 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil entérine l'embauche à temps plein (40 heures semaines) avec une période de probation de 6 mois se terminant le 1^{er} février 2025, de Monsieur Alexandre Larrivée-Plante en tant que responsable des travaux publics, et ce depuis le 29 juillet 2024.

Que Monsieur Alexandre Larrivée-Plante, recevra une rémunération de 33.50\$ l'heure, à la fin de la période de probation (1^{er} février 2025) il bénéficiera du fonds de pension, du régime d'assurance collective, du montant alloué de 250\$ pour l'achat de bottes et vêtements ainsi que la fourniture de vêtements à l'effigie de la Municipalité, d'un montant de 25\$ par mois pour compenser l'utilisation de son téléphone personnel, pour ce qui est des vacances celles-ci seront établies en fonction des normes du travail du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 176-24

8.2 DEMANDE DE PRIX RÉSERVE DE SABLE ET SEL CHEMIN HIVER 2024-2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise le directeur général à faire un appel d'offre de services sur invitation pour la fourniture, la préparation et la livraison de la réserve de sable/sel pour l'hiver 2024/2025, soit :

- 650 tonnes de sable tamisé transporté à notre site (110, chemin de la Rouge)
- 20 tonnes de sel livré à Huberdeau et à être mélangé avec le sable

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9- HYGIÈNE (EAU, MATIÈRES RÉSIDUELLES, ENVIRONNEMENT)

RÉSOLUTION 177-24

9.1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DOSAGE ET D'ANALYSE DE CHLORE POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE le système de dosage et d'analyse de chlore pour le réseau d'aqueduc est désuet et requière plusieurs réparations;

CONSIDÉRANT QU'une offre de services professionnels nous a été soumise par Villemaire inc., pour la fourniture et l'installation d'un système de dosage et d'analyse de chlore pour le réseau d'aqueduc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que l'offre de services reçue le 10 juillet 2024 et portant le numéro MHUB24-127 de Villemaire inc. pour un montant estimé à 23 179.00\$ plus taxes pour la fourniture et l'installation d'un système de dosage et d'analyse de chlore est acceptée.

Le coût de ces travaux sera présenté pour remboursement par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) 2019-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 178-24

9.2 BRANCHEMENT AQUEDUC RUE BELLEVUE

ATENDU QUE Messieurs Élie et Josué Provost projettent de construire un jumelé sur un terrain situé à proximité de la rue Bellevue;

ATTENDU QUE la rue projetée non aménagée donnant accès au terrain de Messieurs Provost n'est pas desservie par le réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà informé Messieurs Provost de ces intentions en regard à cette rue de par sa résolution 181-23;

ATTENDU QUE Messieurs Provost demandent à la municipalité d'exécuter les travaux d'aqueduc jusqu'à l'extérieur de la rue Bellevue;

ATTENDU QUE ces travaux sont évalués à plus ou moins 20 000\$ en matériel, sans calculer la main-d'œuvre et la machinerie;

ATTENDU QUE ce secteur pourrait permettre la construction de plusieurs logements;

ATTENDU QUE le conseil désire contribuer au développement de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Audrey Charron-Brosseau et résolu :

Que le conseil autorise le responsable des travaux publics à effectuer ou à faire effectuer les travaux sur le réseau d'aqueduc afin de permettre le raccordement de la future propriété de Messieurs Provost, lesquels consistent :

- Installation d'un tuyau de 2 pouces sur le réseau municipal d'aqueduc, jusqu'à l'extérieur de la rue Bellevue, lequel permettra de desservir la propriété de Messieurs Provost et de futures constructions;
- Travaux de dynamitage, remblai, déblai et de pavage;

Le coût de ces travaux sera assumé de façon suivante et payable avant l'exécution des travaux :

- 5 000\$ par Messieurs Élie et Josué Provost
- 5 000\$ aux futurs propriétaires advenant une nouvelle construction
- La municipalité assumera le coût de la main-d'œuvre et de la machinerie ainsi que des frais supplémentaires.

Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget les fonds nécessaires à l'exécution de ces travaux seront pris à même le surplus accumulé aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11- URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

12- LOISIRS ET CULTURE

RÉSOLUTION 179-24

12.1 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU PREL (PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une invitation pour renouveler son adhésion comme membre du PREL (Partenariat pour la réussite éducative dans les Laurentides);

CONSIDÉRANT QUE les frais d'adhésion pour l'année 2024/2025 sont de 25\$, ce qui rend l'adhésion accessible pour notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise l'adhésion pour l'année 2024 de la Municipalité d'Huberdeau comme membre au PREL, ainsi que le versement du montant du coût d'adhésion de 25\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 180-24

12.2 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / RÉFECTION DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE la patinoire extérieure de la municipalité requiert des travaux de réfections majeures;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire une demande de subvention au programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis préliminaires et une estimation des coûts sont requis pour produire la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'offre de services reçue le 9 août 2024 et portant le numéro 243312 de Karine Architecte Paysagiste (KAP) est acceptée pour les étapes 1 et 2 au montant de 8 500\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 181-24

12.3 FESTIVITÉS CENTENAIRE FRÉDÉRIC BACK

CONSIDÉRANT l'importance de la famille Paquin-Back dans l'histoire d'Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite commémorer le centenaire et l'œuvre du maître du cinéma d'animation Frédéric Back dans le cadre des Journées de la culture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles St-Amand et résolu.

Que le conseil mandate monsieur Gilles St-Amand, conseiller, pour préparer la série d'activités et d'évènements pour commémorer le centenaire et l'œuvre du maître du cinéma Frédéric Back dans le cadre des Journées de la Culture qui auront lieu du 27 au 29 septembre 2024

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13- VARIA

RÉSOLUTION 182-24

13.1 AUTORISATION DE SIGNATURE / LETTRE PARTAGE DE LA VALEUR DE LA CROISSANCE D'UN POINT DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

ATTENDU la déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité;

ATTENDU QUE dans cette déclaration, tous s'engageaient à convenir d'une formule de partage renouvelée du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres;

ATTENDU QUE cette démarche est importante puisqu'il s'agit du seul transfert financier inconditionnel aux municipalités qui connaîtra une augmentation importante ces prochaines années;

ATTENDU QUE selon les informations transmises par la Fédération québécoise des municipalités du Québec les négociations achoppent présentement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu :

Que le conseil autorise le maire et les conseillers(ères) à transmettre à la députée, Mme Chantale Jeannotte une lettre selon le modèle transmis par la FQM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 183-24

13.2 OFFRE DE SERVICES ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES AU TERRAIN DE TENNIS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maxime Bétournay et résolu.

Que l'offre de services reçue de Services d'arbres Loïselle en date du 12 août 2024 au coût de 1 586.66 \$ taxes incluses et portant le numéro DEV-1120 pour l'élagage d'arbres ainsi que l'abattage de 2 cerisiers afin de dégager le terrain de tennis est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2^e période de questions est offerte aux citoyens présents.

RÉSOLUTION 184-24

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

De clore la séance ordinaire du 13 août 2024, il est 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Michael Doyle,
Directeur général et greffier-trésorier.

Je, Benoit Chevalier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Benoit Chevalier, maire.